

12.08.2021 – 22:23 Uhr

## Couvreurs à la rescousse après les intempéries



Le mois de juillet 2021 a été marqué par de fortes intempéries qui ont causé de lourds dégâts aux bâtiments, notamment aux toitures. Pour les entreprises suisses de couverture, l'intensité inhabituelle des intempéries et l'ampleur considérable des dégâts sont un véritable défi à relever.

Selon des études de la société de gestion immobilière Wüest Partner, les carnets de commande des entreprises de couverture étaient déjà très bien remplis avant même les intempéries de juillet, l'année 2020 ayant provoqué un certain effet de rattrapage dans le secteur de l'enveloppe des édifices à cause de la pandémie. La pénurie actuelle de matériaux a entraîné des problèmes d'approvisionnement et des retards sur les chantiers, et le phénomène perdure.

### Des solutions rapides et efficaces grâce au réseau de l'Enveloppe des édifices Suisse

Le nombre inhabituellement élevé d'orages destructeurs a poussé les entreprises de couverture déjà surchargées de travail à la limite de leurs capacités. Les entreprises situées dans les régions les plus touchées n'étaient plus en mesure, seules, de faire face aux dégâts causés par la tempête. Face à cette urgence, l'association Enveloppe des édifices Suisse a activé son réseau et des entreprises membres d'autres régions sont venues apporter leur aide. Grâce à ce soutien, des toitures d'urgence ont pu être mises en place en peu de temps. Une opération essentielle pour éviter que les bâtiments ne se dégradent davantage. À ce jour (8 août 2021), des couvreurs extérieurs travaillent toujours en renfort.

### Des entreprises occupées à réparer les dégâts causés par les tempêtes jusqu'au printemps 2022

La météo incertaine de ces dernières semaines a retardé encore davantage les travaux. L'objectif premier est de remplacer le plus rapidement possible les toitures d'urgence par des structures permanentes. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée se fait tout particulièrement ressentir dans cette situation. Malgré l'importante solidarité dans la profession, le personnel formé fait défaut. De plus, nombre de maîtres d'ouvrage souhaitent profiter de la réparation de leur toiture pour en améliorer les performances énergétiques. Tout cela nécessite une plus grande planification. «Le montant des dégâts doit être connu de l'assurance du bâtiment avant la planification du projet», explique Marco Röthlisberger, chef de projet Technique chez Enveloppe des édifices Suisse.

Une rénovation énergétique de la toiture implique l'inspection de l'ensemble des éléments de la toiture, le remplacement éventuel de la sous-toiture ou de l'isolant thermique et la couverture, par exemple, avec des panneaux solaires. La pénurie actuelle de matériaux peut provoquer çà et là des problèmes d'approvisionnement et entraîner des retards de chantier. Par conséquent, Enveloppe des édifices Suisse estime que les travaux pour réparer les dégâts causés par les intempéries pourraient se poursuivre jusqu'au printemps 2022.

Fondée en 1907, Enveloppe des édifices Suisse est aujourd'hui le centre de compétences de l'industrie de l'enveloppe des édifices. Grâce à une coopération étroite avec les fabricants de produits, les spécialistes de l'enveloppe des édifices, la science, la recherche, la technologie ainsi que l'architecture et la planification, des solutions et des produits innovants et tournés vers l'avenir sont développés. Enveloppe des édifices Suisse s'engage pour des conditions de travail sûres et équitables, les sections indépendantes assument des tâches politiques régionales et contribuent à l'ancrage de l'association et de ses membres dans les régions.

### Votre contact médias:

Enveloppe des édifices Suisse  
Alexander Spring, Responsable MarKom & Events  
Lindenstrasse 4  
9240 Uzwil  
071 955 70 30

Medieninhalte



*Une destruction dévastatrice. Les toits complètement détruits sont pourvus de toits de secours.  
L'objectif premier est maintenant de les remplacer par des structures de toit permanentes le plus rapidement possible*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014742/100875736> abgerufen werden.